



INFORMATION ET INSCRIPTION : CONSTRUCTEUR·RICE DE PARCOURS CROSS I ET II

Généralités

La présente feuille d'information contient toutes les prescriptions importantes pour la formation et l'admission en tant que constructeur·rice de cross.

La responsabilité de tous les intérêts, comme le recrutement et l'engagement, la nomination, les cours de formations et de perfectionnement, les mesures disciplinaires et la suppression de fonction pour les officiel·le·s incombe au directoire Eventing Swiss Equestrian selon règlement.

Responsabilités

Le·la constructeur·rice de cross applique les Règlements et Directives Swiss Equestrian et se distingue par un comportement irréprochable. En cas de non-respect ou de plaintes répétées, la Commission des sanctions – sur la demande du ressort technique de la discipline Eventing – peut engager des mesures disciplinaires à l'encontre de l'officiel·le, selon l'appendice I du Règlement Général.

Restriction d'âge

L'activité en tant que constructeur·rice de cross s'arrête à la fin de l'année où celui·celle-ci atteint l'âge de 75 ans.

Droit de recours

Le Règlement de l'Ordre Juridique Swiss Equestrian est applicable et est expressément reconnu.

Publication

Le nom des officiel·le·s sera publié sur le site internet www.swiss-equestrian.ch.

Validité et entrée en vigueur

Les profils ont été approuvés par le directoire de la discipline Eventing et entrent en vigueur le 01.01.2016.

Une constructeur·rice de cross apte et intéressé·e peut postuler pour une activité internationale à la FEI auprès de la discipline Eventing. Conditions préalables :

- Au moins 3 ans d'activité dans la fonction nationale
- Bonnes connaissances de l'anglais
- Bonnes compétences professionnelles et humaines

Remarque : La fonction en tant que constructeur·rice de cross dans le cadre des épreuves spéciales sera définie dans les dispositions pour ces épreuves.

Formation

1. Conditions

Cavalier·ère actif·ve ou ancien·ne de Eventing.

2. Inscription (Formulaire d'inscription)

3. Formation de base

Connaissance du règlement, préparation et construction du parcours de cross, architecture et construction des obstacles de cross, incident et problème durant l'épreuve de cross, assistant·e pour le rapport.

4. Assistant·e constructeur·rice de parcours I

Après le cours de base en tant qu'assistant auprès d'un·e constructeur·rice de cross I ou II pour l'organisation et la construction d'au minimum 5 cross en 3 ans maximum. Niveau minimum : CNC ou EC B1 – 2* lors de minimum 2 manifestations différentes. La formation doit, en plus, être effectuée auprès de 2 constructeur·rice·s de cross différents.

5. Rapport sur le travail de l'assistant·e

L'engagement en tant qu'assistant·e doit être annoncé auprès du·de la chef·fe technique.

6. Inscription à l'examen de constructeur·rice de cross I (Formulaire d'inscription)

Après avoir rempli les conditions 2 à 5 l'assistant·e peut s'inscrire pour l'examen de constructeur·rice de cross I.

7. Autorisation

Le·la constructeur·rice de parcours de cross est autorisé à construire le cross pour les épreuves de catégorie CNC et EC B1 – B3. Au minimum 2 engagements en tant que constructeur·rice de cross I en 4 ans.

8. Inscription à l'examen de constructeur·rice de parcours II (Formulaire d'inscription)

Une constructeur·rice de cross I peut s'inscrire à l'examen de constructeur de cross II lorsqu'il·elle a construit au moins 5 cross en 3 ans dont 2 de catégorie CNC ou EC B3.

9. Autorisation

Le·la constructeur·rice de cross est autorisé·e à construire le cross pour les épreuves de catégorie CNC et EC B1 – 2*. Au minimum 2 engagements en tant que constructeur·rice en 4 ans.

10. Formation continue

Cours annuel de répétition de la discipline Eventing

SWISS EQUESTRIAN

Postfach 726, Papiermühlestrasse 40 H, CH-3000 Bern 22
 +41 (0)31 335 43 43, info@swiss-equestrian.ch, swiss-equestrian.ch



Nom :

Prénom :

Rue :

NPA / Localité :

Numéro de Brevet/Licence :

Natel :

E-Mail :

Swiss Equestrian
 Case postale 726
 Papiermühlestrasse 40 H
 3000 Bern 22

Inscription en tant que :

- Constructeur·rice de parcours cross I
- Constructeur·rice de parcours cross II
- Assistant·e du jury Eventing
- Président·e du jury Eventing
- Délégué·e technique I
- Délégué·e technique II

(si nécessaire pour l'inscription)

J'étais actif·ve en tant que _____ lors des manifestations suivantes :

	Date	Lieu	Nom des responsables	Signature du·de la responsable
1ère année				
2ème année				
3ème année				

J'ai suivi les cours suivants :

Lieu : _____ Date : _____

Lieu : _____ Date : _____

Lieu : _____ Date : _____

Lieu, Date : _____ Signature : _____

SWISS EQUESTRIAN

Postfach 726, Papiermühlestrasse 40 H, CH-3000 Bern 22
+41 (0)31 335 43 43, info@swiss-equestrian.ch, swiss-equestrian.ch



Lieu, Date : _____

Signature : _____